

ABONNEMENT
Payable d'avance, par an.....\$5.
do do quatre mois. 1.00
do do un mois..... 0.25
Edt. Hebdomadaire, par an..... 1.00

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES
Première insertion, par ligne...\$0.10
Tous les jours..... 0.05
Trois fois par semaine..... 0.06
Une fois la semaine..... 0.08
A long terme, conditions spéciales

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 1er Mai 1884

QUESTIONS DU JOUR

Le Free Press s'autorise des racontars de certains journaux de Québec pour dire que Sir Hector Langevin perd de sa popularité parmi les Canadiens-français, qu'il cõt aller résider à Montréal, y fonder un journal qui lui serait personnellement dévoué, etc., etc.
Le Free Press a été complètement induit en erreur. Nous savons de source certaine que Sir Hector n'a aucunement l'intention d'aller demeurer à Montréal. Ses devoirs de ministre l'obligent à résider à Ottawa, et il conservera à Québec, comme par le passé, son foyer et la résidence de sa famille. Quant à la popularité de Sir Hector parmi les Canadiens-français nous dirons au Free Press: attendons la fin.

Son Excellence le gouverneur-général en conseil a désavoué, hier, sur la recommandation du ministre de la Justice, la loi passée à la dernière session de la législature d'Ontario, concernant les taux de licences pour la vente des liqueurs enivrantes. C'est bien le cas d'appliquer à la législature d'Ontario le proverbe connu: Qui trop embrasse mal étreint. Le droit des législatures provinciales de prélever des revenus sur le commerce des liqueurs enivrantes n'est nullement contesté par ce désaveu. Mais la législature d'Ontario en établissant un tarif beaucoup plus élevé pour les licences émises en conformité de la loi fédérale, incitait par là les vendeurs de liqueurs à ne pas se soumettre à la loi fédérale. C'était offrir une véritable prime au mépris des lois.

Dans l'intérêt de la paix et du bon gouvernement du pays, le ministre devait recommander le désaveu de cette loi immorale et c'est ce qu'il a fait. Pour avoir voulu aller trop loin, le gouvernement d'Ontario voit sa loi désavouée.

Il y a grande excitation, actuellement, parmi les vendeurs de boissons enivrantes à Montréal au sujet des résolutions présentées par le gouvernement de Québec à leur égard.

La réduction dans le nombre des licences pour la vente des liqueurs, opérée par ces résolutions, est considérable. Au lieu de 384 licences de buvettes et auxquelles Montréal avait droit d'après la loi, les résolutions n'en accordent que deux cents, et 250 licences de magasins au lieu de 360. Les hôteliers sont allés en députation à Québec pour protester auprès du gouvernement, mais peu de journaux prennent fait et cause pour eux.

Le Monde se prononce énergiquement en faveur de la diminution proposée par le gouvernement. Nous extrayons le passage suivant de son article.

Multipiez les licences et vous créez du même coup des lieux de désordres. Donnez à la ville juste le nombre d'hôtels qu'il faut, vous sauvegardez la paix des familles, la moralité publique et l'épargne de l'ouvrier.

On dit: les gens vendront sans licence. Qu'on institue un bon service de police, qu'on inflige des peines sévères contre ceux qui enfreindront la loi sous ce rapport et l'ordre est assuré. Il est beaucoup

plus facile de découvrir une maison où il se vend de la boisson sans licence que de connaître les désordres qui se commettent dans les buvettes licencées.

Le gouvernement a décidé depuis, vu le peu de temps qui restait pour mettre à effet ses résolutions, d'en remettre l'adoption à l'année prochaine.

La province de Québec a fixé un jour spécial pour la plantation des arbres. Ce jour on l'appelle: la fête des arbres, et, l'an dernier, de nombreuses plantations d'arbres ont été faites dans toute la province, quelques-unes avec grande solennité.

Les plantations d'arbres dans les villes sont non seulement un ornement, mais procurent de plus un moyen de purifier l'air, éloigner les maladies, donner de l'ombre et tempérer les chaleurs de l'été.

Nous n'avons pas ici à Ottawa de jour spécial pour les plantations d'arbres. Chacun est laissé à sa propre initiative. Mais comme il suffit quelquefois du bon exemple donné par quelques uns pour amener de bons résultats, nous publions les noms de ceux qui feront de ces plantations en face de leurs demeures. Le premier nom qui nous avons à enregistrer, est celui de M. Alexandre Foisy, terblantier, qui a planté, ce matin, six arbres magnifiques en face de sa demeure, coin des rues Dalhousie et de l'Eglise.

Sur ce sujet, voici ce que dit la Patrie:

Le 12 mai sera célébrée la fête des arbres. Ce sera notre arbor day. Cette fête est nationale dans le vrai sens du mot et devra devenir une des coutumes du pays. Son objet est à la fois utile et patriotique. En conservant les arbres, en les multipliant au lieu de les détruire, comme on l'a fait jusqu'à présent, on assure aux générations futures une source abondante de richesses.

PETITES NOTES

On a célébré, hier, à Québec, le 261e anniversaire de la naissance de Monseigneur de Laval.

Sir Hector Langevin agira comme ministre des chemins de fer en l'absence de sir Charles Tupper.

La Minerve ne publiera pas d'édition littéraire, cette semaine, à cause du déménagement de ses bureaux.

Une lettre de Québec nous apprend que M. Chapais, rédacteur du Courrier du Canada, est aujourd'hui parfaitement rétabli.

On a commencé, samedi dernier, à ensemercer les terres en plusieurs endroits dans le comté de Nicolet. C'est une avance de près de trois semaines sur les années précédentes.

C'est aujourd'hui le dixième anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr Fabre, nommé au commencement de 1874, évêque de Martianaopolis in partibus, et coadjuteur de Mgr Bourget avec droit de succession.

Nous avons maintenant des femmes médecins: Mistress McGillivray, Miss Smith et Miss Beaty viennent de prendre à Kingston leur diplôme de médecin.

Le nombre des étudiants va toujours en augmentant, et bientôt la profession médicale comptera parmi les nouvelles carrières ouvertes aux femmes en Canada.

Une poursuite va être intentée contre le rédacteur du Brockville Recorder pour avoir prêté comme certaine la condamnation des accusés, dans le procès pour conspira-

tion contre les membres de la législature d'Ontario.

Le premier jugement rendu par M. Dalton dans l'affaire de la saisie des \$1000 de M. McKim a été en faveur des saisissants.

M. le juge Rouleau, autrefois magistrat stipendaire à Aylmer, et résidant actuellement à Battleford, Territoires du Nord-Ouest, est arrivé, hier après midi à Ottawa. M. Rouleau parle avec faveur de la beauté du pays où il réside et des avantages qu'y trouvent les colons. M. Rouleau a l'intention d'employer les quelques jours qu'il passera à Ottawa et dans la province de Québec, à encourager les Canadiens-français à aller s'établir au Nord-Ouest, surtout dans la vallée nord de la rivière Saskatchewan, dont il vante beaucoup la richesse.

Législature de Québec

Le bill de la loterie, projet de M. le curé Labelle en faveur de la colonisation, a été rejeté hier au Conseil législatif, de Québec; onze conseillers se sont prononcés pour et onze contre. Voici les noms.

Pour— Les honorables MM. de Labrière, Dionne, Gérin, Giguère, Hearn, Remillard, Archambault, Savage, Prudhomme, Dorion et Champagne.—11.

Contre— Les honorables MM. Ross, Masson, Staras, Woods, Bryson, DeBoucherville, Ferrier, Beau-dry, Webb, Lavolette et Méthot.—11.

Au Conseil Législatif, le Président vote sur toutes les motions qui sont déposées et, en conséquence, il n'a pas de voix prépondérante. Le partage égal des voix implique de lui-même le rejet de la motion.

L'Etendard s'était prononcé contre le bill de la loterie.

A la chambre des députés on a discuté l'opportunité d'accorder une plus forte subvention aux établissements de Sourds-muets.

NOUVELLES MARITIMES

Le vapeur E. B. Eddy, capitaine Saint-Denis, partira ce soir avec 15 barges chargées de bois pour Québec.

La digue Saint-Louis a été ouverte, cette après-midi. Le canal Rideau sera ouvert à la navigation, samedi.

Les remorqueurs Chickluna et Dandy sont arrivés de Grenville, hier soir, avec 10 barges américaines.

Les remorqueurs J. R. Booth, Dandy et Carillon sont partis, ce matin, avec chacun dix barges chargées de bois pour Burlington et Whitehall.

La navigation est complètement ouverte sur la rivière Ottawa depuis quelques jours. Une centaine de barges sont déjà en chargement aux quais le long des scieries des Chaudières.

COURRIER DE HULL

—Le cercle littéraire s'est assemblé, hier soir.

—Les travaux d'excavation pour la maison et magasin que fait construire M. Dorion avancent rapidement.

—Le bureau des commissaires fédéraux pour les licences d'hôtels et de magasins se sont réunis hier. Environ une douzaine de licences pour hôtels et magasins seront accordées.

—Les autorités civiles font des réparations considérables dans la rue Inkerman. Il est à espérer que les finances de la ville permettent d'améliorer les autres rues de la même manière.

—Environ cinquante corps ont été inhumés dans le cimetière catholique depuis lundi dernier. L'inhumation se continuera pendant le reste de la semaine.

N'oubliez pas la grande excursion à Montréal par le chemin de fer Pacifique Canadien, samedi matin. Départ à 9.15 a. m.—Prix du billet \$2.50 aller et retour. Voir l'annonce 4ème page.

B. G.

ABANDON DU COMMERCE

A L'ANCIEN

MAGASIN DE DRAPER

Vente complete et sans reserve

Ayant en magasin un très grand assortiment de marchandises, nous sommes décidés à les vendre à un rabais énorme. Le public d'Ottawa sait fort bien que notre assortiment a toujours été le plus complet et le meilleur, comprenant toutes les

Marchandises les plus nouvelles

Et les plus à la mode, aussi bien que les principales étoffes, telles que COTONS, TOILES, LAINES, SOIES, ETOFFES A ROBES, GANTS, BAS, BONNETERIE, et un fonds considérable de

MARCHANDISES DE GOUT

Le tout sera vendu à des prix qui surprendront les plus économes. Cette vente est bona fide. Les importations du printemps, comprenant toutes les nouveautés de la saison, sont incluses dans la vente.

Attendez-vous à faire de bons Marchés

NOUS AVONS BESOIN D'ARGENT

Tout doit se Vendre

A L'ANCIEN

MAGASIN DE DRAPER

559 et 561 rue Sussex

5 avril 1884

1m

FUMEZ LES CIGARES

CABLE

ET

EL PADRE

MANUFACTURÉS PAR

S. DAVIS & FILS

MONTREAL.

3 déc.

1 an.

FERRONNERIES

Pour les meilleures ferronneries à bon marché, allez chez,

McDOUGALL & CUZNER

Le plus ancien magasin de ce genre à Ottawa, établi en 1850, à l'enseigne de la

GROSSE TARRIERE,

Rue Sussex, et coin de la rue Duke,

CHAUDIÈRES, OTTAWA,

ET À MATTAWA, P.Q.

McDOUGALL & CUZNER

31 Octobre 1888. 1a

Aux Inventeurs

J. Coursolle & Cie.,

Solliciteurs de Brevets d'Invention

Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois

Agences et Correspondants aux États-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie.,

CHAMBRE VICTORIA,

Vls-à-vis e bureau des Brevets, OTTAWA, Ont.

B. P.—Boite 68. 24 Fév. 1883

Theatre a 10 cts

INSTITUT CANADIEN

LE RENDEZ-VOUS DES FAMILLES

LE PLUS GRAND SPECTACLE AU MONDE.

Changement de programme toutes les semaines.

REPRESENTATION:

Dans l'après-midi à 2.30 hrs

EXCEPTÉ LES LUNDIS

Le soir à 8 heures.

Admission, 10 Cents.

Sièges réservés, 10 Cts. extra.

30 nov.

GRAND

Magasin de Meubles

DE

L. GRATTON,

Entrepreneur Meublier, Menuisier,

No. 530, Rue SUSSEX, Ottawa.

M. GRATTON est toujours heureux d'entreprendre quelque travail que ce soit,

Construction et réparation de Maisons

Meubles de toutes sortes pour, Chambre à coucher, Salon et Salle à manger.

Le tout exécuté avec soin, par des ouvriers compétents, et à

DES PRIX TRÈS MODÉRÉS.

1er Oct. 1883 1a

MACHINES A COUDRE

Le plus grand assortiment de Machines à Coudre des

MEILLEURES FABRIQUES

et aux conditions les plus faibles, comprenant (pour usage de mécanique)

Royal, Wilson, Stewart, Wood, Wamsler, New Stewart, White, Wheeler et Wilson.

(Machines à Coudre pour fabrique) Wamsler et P.

Singer de Wilson No. 2.

Machines de Pearson pour coudre avec le fil ciré et avec le bral dur.

Machines de Jones à rapicœur pour les fabricants de chaussures.

R. W. MARTIN

36, Rue Rideau.

1er Fév. 1884

& CO.

Voitures pour Enfants

Cages pour Oiseaux

E. G. LAVERDURE

No. 96 Rue RIDEAU.

J. B. C. DUNN

Epicier, rue Dalhousie,

A OUVERT UN

MAGASIN DE FLEUR

(porte voisine de son établissement.)

M. Dunn vient de recevoir un grand assortiment de farine, grains, etc., qu'il vendra à des prix très réduits. M. Dunn a l'intention de faire le commerce de

FLEUR et de GRAINS en GROS

seulement, en sorte que les personnes ayant besoin de ces articles trouveront à proximité tout ce qui leur faudra.

Ottawa, 18 Avril 1884. 1an